

LIMALONGES

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2016

Le vingt huit novembre deux mil seize, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 00 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 21 novembre 2016

Présents : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Grimaud Marie-Thérèse, Fouché Sylvie, Biraud Alain, Deschamps Valérie, Bouyer Nadia, Meunier Magaly, Léoment Nathalie, Nicolas Cluseau, Hauwaert Gaëlle, Bousser Albert, Moraud Franck, Bonnisseau Denis, Fombelle Morgan

Absents excusés :

Absents : Airault-Mounier Stéphanie,

Secrétaire de séance : Franck Moraud

Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 10 octobre 2016

1/4 d'heure citoyen

Monsieur XXXX, locataire de la commune au 18 rue de la Garenne, fait part de son souhait pour acquérir la maison qu'il loue.

Il demande aussi que la commune trouve un moyen de faire ralentir la vitesse sur cette même rue.

Vente Maison rue de la Garenne

Les locataires au 18 rue de la Garenne souhaitent acheter la maison.

Le conseil municipal propose de leur vendre pour 110 000 € frais d'acte compris.

Location maison 4 rue de la Croix Ballet

La maison au 4 rue de la Croix Ballet se libère au 16 décembre 2016.

Après étude de 4 candidatures, la candidature de M et Mme Ampoulie Fabrice est retenue.

Il pourra prendre possession du logement pour un montant de 580.00 €

Le conseil municipal autorise le maire à signer le bail et les pièces afférentes au dossier.

Achats livres pour le Noël des enfants de l'école

La directrice de l'école sollicite la commune pour l'achat de livres qui seront offerts aux enfants à l'occasion de la fête de Noël, pour une somme de 725.00 €

Le conseil municipal donne un avis favorable et mandatera cette facture.

Remplacement Adjoint technique

Après étude des différentes candidatures déposées en mairie, pour le recrutement d'un adjoint technique en cas de remplacement (congés annuels et congés maladie...) des adjoints techniques sur les postes d'entretien de la salle socioculturelle et de la mairie, le conseil municipal vote à l'unanimité pour la candidature de Jean Bosredon.

Jean Bosredon sera payé en fonction des heures réellement effectuées sur chaque poste.

Le conseil municipal autorise le maire à signer, en cas de besoin et à tout moment, les contrats avec Jean Bosredon.

CCAS

Pour information, le CCAS de la commune offrira cette année une boîte de chocolat aux résidents de la commune de + de 75 ans au lieu de faire un goûter-spectacle en février.

Comme le CCAS sera dissout au 31 décembre 2016, la commune prendra le relais en 2017.

Maisons des Associations

Magaly Meunier et Alain Biraud présente un nouveau projet et un nouveau financement sur un document Power Point.

Une commission composée de Alain Biraud, Magaly Meunier, Marie-Thérèse Grimaud, Albert Bousser, Nadia Bouyer, Nathalie Léoment et Morgan Fombelle se réunira le mardi 6 décembre à 20 h 30 pour avancer sur le projet.

Divers

1. Location de la salle "La Cendille" : **Les associations de la commune** pourront avoir possession des clés la veille de la manifestation à **17 h**, seulement si la salle n'est pas louée.
2. Une haie sur le chemin des Noëls est à couper (continuité de l'année précédente). M. XXX se propose de la couper (8 € le M3)
3. Remise du colis de fin d'année pour les employés fixée au 15 décembre à 18 h
4. Voeux du maire : 15 janvier à 11 h puis repas avec les employés communaux